



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Mesures d'accompagnement pour aller où?

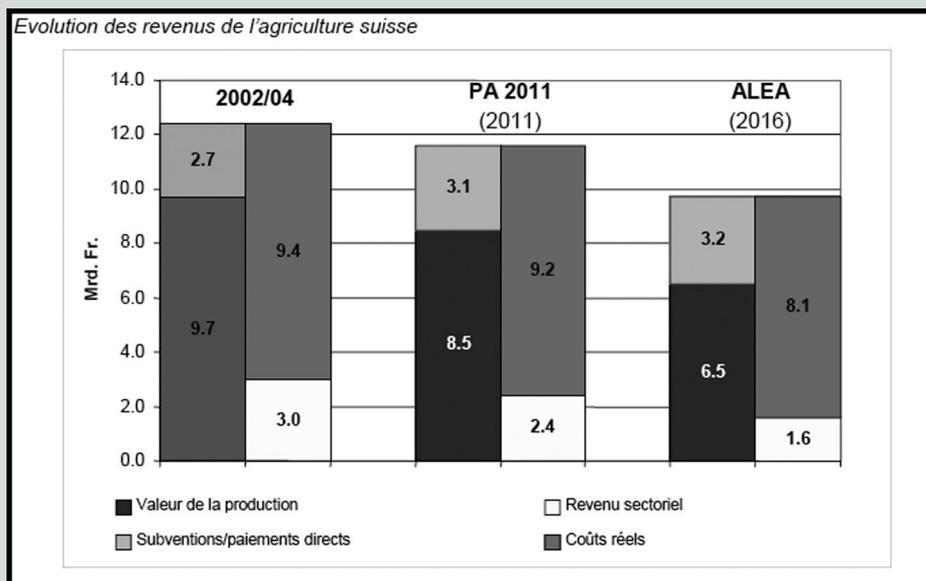
Il faut remettre en question la démarche actuelle

Le mercredi 10 septembre, le Conseil fédéral a annoncé qu'il mettait en consultation le projet d'utiliser les recettes douanières sur les produits agricoles pour financer les mesures d'accompagnement d'un éventuel accord de libre-échange avec l'Union européenne. A hauteur de 400 millions par année de 2009 à 2016.

Soit, l'argent est là... ou presque mais c'est évidemment loin d'être suffisant.

Ce qui nous inquiète c'est la démarche engagée par Mme Doris Leuthard pour déterminer les mesures d'accompagnement. Démarches d'ailleurs identiques au sein du groupe de lobby «Communauté d'intérêts pour le secteur agro-alimentaire suisse» ou de l'Union Suisse des Paysans. Mme Leuthard a chargé ses 17 «experts» représentant différents milieux de plancher pendant trois mois sur des propositions de mesures d'accompagnement intéressantes pour leur secteur. Imaginez la foire d'empoigne... L'OFAG se retrouvera avec plusieurs centaines de propositions. Bon nombre d'entre elles seront contradictoires. Un tel procédé est voué à l'échec; il n'aboutira qu'à un catalogue bigarré de propositions sans queue ni tête.

Il est urgent de bloquer le processus engagé et de se remettre au bon niveau: celui de fixer la stratégie pour le secteur «agro-alimentaire» suisse. Où voulons-nous aller, comment, avec qui? Qu'il y ait un accord de libre-échange avec l'UE, au sein de l'OMC ou non. Il nous faut dessiner un avenir qui permette d'entrevoir des filières qui soient rémunératrices à tous les échelons. Il n'est pas envisageable de soutenir une réflexion qui se base au départ sur une réduction de moitié du revenu du secteur. Quelle profession est prête à prendre un tel projet mortifère à son compte? Quel



Le projet d'accord de libre-échange (ALEA) est «vendu» ainsi par la Confédération. La hauteur de la valeur de la production en 2016 ne permettrait plus de couvrir les coûts réels... quant au revenu du secteur, il passe de 3 milliards en 2004 à 1.6 milliards en 2016... 3,2 milliards de paiements directs généreront encore 1,6 milliards de revenu. N'y a-t-il pas une bulle...

citoyen-contribuable est prêt à soutenir une vision qui aboutirait au fait que les paiements directs serviraient à couvrir les coûts de production? Le projet du Conseil fédéral n'est pas vendable.

Nos destinées, au sein de la filière agro-alimentaire, sont liées. Il nous faut trouver des solutions pour valoriser nos diverses productions. Nous ne pouvons nous concentrer que sur la production à haute valeur ajoutée car nous atteindrions bien trop vite les limites d'un tel système. Ne cherchons pas à faire une agriculture de luxe. Il nous faut une agriculture qui offre des produits variés et accessibles à tous les consommateurs. Cherchons ensemble comment les mettre en valeur en Suisse et

accessoirement en Europe. Il y a assurément encore une belle marge de manoeuvre pour développer le marché suisse. L'accès à l'Europe restant valable pour autant que ce soit des marchés rémunérateurs et non des zones de bradages de nos produits qui ne font que déstabiliser, à terme, le marché. Pour établir le climat de confiance nécessaire à la construction d'un avenir commun, il est tout aussi urgent de mieux répartir les marges au sein des filières et d'avoir enfin de la transparence. Que le beurre, l'argent du beurre et les bénéfices de l'AOC Gruyère restent aux mains de deux acteurs n'est pas durable. Parlons-en rapidement avant qu'il ne soit trop tard!



Lait

Gruyère
Page 2



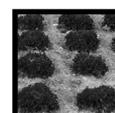
Céréales

Spéculation
Page 4



Via Campesina

Quelques réponses
Pages 6-7



Maraîchers...

Quel avenir?
Page 8

MARCHE LAITIER

Gruyère AOC: Les grands distributeurs volent les producteurs et les consommateurs!

Plus de 300 producteurs de toutes les régions de Suisse romande se sont à nouveau rassemblés à Pringy pour soutenir les producteurs-négociateurs et mettre sous pression les différents collèges (fromagers et affineurs) de l'interprofession du Gruyère AOC. En Suisse alémanique, plus de 200 producteurs de lait ont répondu à l'appel de BIG-M. Ils se sont rassemblés devant une grande cave d'affinage à Weinfelden. Cette solidarité démontre l'importance du Gruyère AOC pour l'ensemble du secteur fromager suisse.

Aucune hausse n'a été obtenue, si ce n'est les 1 ct/kg de lait sur la matière grasse. Les 6 cts/kg obtenus par la grève du lait restent donc dans la poche des autres acteurs de la filière et notamment dans celle de la grande distribution étant donné que cette dernière a déjà augmenté ses prix sur certains fromages. Les «6 cts de plus pour les producteurs» scandés par Migros et COOP après la grève du lait ne sont que mensonges et désinformations. Aucun producteur de lait de fromagerie (1 tiers de tous les producteurs) de Suisse n'en a vu la couleur alors que les consommateurs sont déjà passés à la caisse!



Les acquis de la grève sont remis en cause par la grande distribution

Les mots d'ordre ont été passés. Migros, qui contrôle 70% des meules du marché suisse, fait pression sur toute la filière. L'entreprise n'a visiblement pas digéré la grève du lait et montre ses crocs. La stratégie est claire. Plutôt que de monter le prix du lait de fromagerie, pour maintenir la différence de prix, elle va exercer une pression maximale sur les producteurs pour faire baisser le prix du lait industriel au 1^{er} janvier 2009. Les acquis de la grève sont donc remis en cause.

Il est donc important de mettre en œuvre une stratégie claire dès à présent

pour augmenter la pression de notre côté. Plusieurs pistes sont à explorer et seront discutées à la commission lait et avec nos différents partenaires.

Pistes pour faire pression

Au plan international, le comité d'EMB est au courant de la situation. Martin Haab de BIG-M est notre représentant au comité directeur. Actuellement, nous nous renseignons si une action d'envergure européenne est envisageable pour la fin de l'année!

Au niveau national, les rencontres avec PSL et BIG-M et avec différentes organisations de producteurs se multiplient. La mise en place d'un système de gestion des quantités pour obtenir un prix équitable au niveau national est un outil que l'on doit mettre en place rapidement afin que les producteurs puissent maîtriser leurs marchés. La



A Pringy, le 16 septembre dernier, plus de 300 producteurs étaient présents.

communication «lait équitable» doit être renforcée. Les vaches «Justine» doivent apparaître le long des routes. Elles sont à vendre au prix de 1'100 CHF /pièce. Elles peuvent être achetées à plusieurs dans le cadre d'une société de laiterie, d'un groupement de producteurs ou par des entreprises privées. Une plage de publicité est mise à disposition gratuitement dans notre journal pour les acquéreurs. La commission lait a récemment fait des autocollants. Ils sont disponibles au secrétariat.

Concernant le secteur fromager, et plus particulièrement le Gruyère, des actions régulières contre les affineurs et/ou la grande distribution sont envisageables. Cette stratégie aurait sur un plan médiatique, le mérite de cibler les

grands profiteurs de la filière.

Faire pression sur les affineurs via les fromagers est une piste que l'on ne doit pas oublier. Pour cela, différentes solutions sont à explorer et notamment celle d'engager des gagistes en lieu et place des fromagers indépendants. Les producteurs sont bien souvent propriétaires des murs de la fromagerie, ils leur est donc possible d'intervenir.

Le fonctionnement même de l'interprofession du Gruyère doit être rediscuté. Si les producteurs de la matière première font des propositions acceptables et en concordance avec l'environnement économique de production et celui du marché, il n'est pas normal qu'un des collègues puisse émettre un veto sans arguments valables et vérifiés. La transparence de la filière doit également être améliorée. Les affineurs ont à disposition l'ensemble des données de la

l'interprofession soit obligé d'aller compter les meules non vendues dans les caves des affineurs pour avoir une idée réelle des stocks.



Les producteurs de lait de fromagerie exigent simplement un prix du lait qui couvre leurs frais de production, à savoir plus d'un franc par kg. Ils sont également prêts à adapter les quantités à produire en conséquence. Aux affineurs de trouver les créneaux des marchés correspondants. La qualité se paie, ils n'accepteront plus le bradage d'un produit de qualité. 12 Fr/kg à la Migros n'est plus digne du «roi des fromages». A bon entendre, salut.

Nicolas Bezençon

Semer l'Avenir! Sans OGM! Souveraineté alimentaire en direct

Les paysans et les consommateurs ensemble, vous pouvez y participer!

Prochaines dates en Romandie:
27 septembre, 11h00, Ferme de l'Aubier, 2037 Montezillon
4 octobre, 14h00, Famille Barilier, 1122 Romanel sur Morges
11 octobre, 14h00, T.&A. Descombes, 1253 Vandoeuvres.
Plus d'infos: www.avenirsem.ch

La Mobilière Assurances & prévoyance

Pour les agriculteurs aussi... Quoi qu'il arrive...
www.mobi.ch

Nouvelles sur le marché laitier européen

EMB: recevabilité de l'action engagée contre l'augmentation de 2% des quotas laitiers

La Cour de Justice européenne a jugé recevable l'action que l'Union des producteurs laitiers allemands (BDM) a engagée contre l'augmentation de 2% des quotas laitiers. Elle examine à présent si cette augmentation a été décidée sans prendre en compte la situation du marché laitier et si elle va ainsi à l'encontre de la législation européenne. La Commission doit maintenant prendre position.

Activités d'EMB pour les 3 prochains mois

1. Discussion avec des représentants politiques (au niveau le plus élevé, confrontation avec nos propositions),
2. Sondages des producteurs de lait pour une gestion des quantités dans un maximum de pays,
3. Concept de la gestion des marchés. Le groupe de travail «régulation des quantités» élabore un concept qui sera discuté et approuvé dans les organisations et par le comité directeur. La mise en place d'un quota européen paraît une bonne piste. Les effets des propositions de l'UE dans le cadre des négociations de l'OMC par rapport aux producteurs de lait doivent être analysés.

Le renforcement de l'organisation se trouve également parmi les points à approfondir dans les prochains mois.

Une autre priorité est la communication vis-à-vis des consommateurs sur la question d'un prix équitable qui pourrait se situer en Allemagne à 10 cents d'euro en plus pour le producteur. Ce qui représente un supplément de 2,80€/consommateur/mois.

France: production retombée au niveau de l'année passée

La production laitière, qui a connu en France une forte augmentation ce printemps, a de nouveau diminué. En raison de la hausse des prix du lait (10 centimes d'euro par rapport à l'année passée), la production de lait en mars a dépassé de 7% celle de l'année passée à la même période. De nombreuses vaches âgées ont été gardées pour produire.

Suite à la baisse du prix du lait et au nombre important de vaches âgées mises à la réforme, la production est retombée au niveau de 2007 et même en dessous.

En août 2008, la production était plus faible de 2,4% par rapport à août 2007. On peut supposer que cette année encore, la France ne remplira pas ses quotas.

France: accord trouvé avec Entremont sur le prix aux producteurs

Ces derniers jours, une centaine de producteurs laitiers de différents syndicats agricoles ont fait le blocus devant sept laiteries appartenant au groupe Entremont. Ces actions entendaient protester contre la position du groupe Entremont qui est la seule laiterie à ne pas appliquer les recommandations initiales du prix du lait fixées par l'interprofession nationale. Pour les mois de juillet à septembre, au lieu de payer 4,9 centimes d'euro de plus par litre que l'année dernière et donc 33 centimes, Entremont a voulu augmenter de seulement 3 centimes et payer le litre environ 31 centimes. Le jeudi 28 août, les producteurs laitiers de Bretagne ont trouvé un accord avec le groupe fromager Entremont Alliance sur une augmentation rétroactive du prix à la collecte de cinq centimes d'euro, ce qui porte donc le prix au litre à 33 centimes. Ce nouvel accord s'applique dans un premier temps pour les mois de juillet, août et septembre. Pour la suite, les producteurs laitiers et le groupe entendent négocier un système de régulation automatique des prix.

Manifestations devant le supermarché Tesco à Londres

Le 26 août, 50 représentants des organisations membres d'EMB (Dairy Farmers of Scotland (DFoS), Farmers Union of Wales, Irish Creamery Milk Suppliers Association ainsi que d'autres associations comme Farmers for Action) ont organisé une manifestation protestataire devant le siège principal de Tesco à Londres. Tesco avait déclenché une guerre des prix du lait dans les rayons des supermarchés en lançant le 11 août une action promotionnelle où le pack de deux litres de lait se vendait £1,06. Tesco assura que cette baisse de prix n'aurait aucune répercussion sur les prix aux producteurs. Mais de petites laiteries ont alerté l'association membre d'EMB pour l'informer du fait que leurs partenaires commerciaux leur avaient déjà réclamé une baisse des prix. Les messages transmis par les organisations qui ont participé aux manifestations se résument ainsi: un refus à ce que les éleveurs subventionnent les guerres des prix, l'opposition à des contrats qui obligent les producteurs à transmettre à Tesco leurs données internes et qui permettent la vente «en dessous des coûts de production».

D'autres actions sont prévues «pour faire comprendre aux gouvernements, au commerce et aux transformateurs que quand on prend quelque chose à la terre, il faut aussi lui donner quelque chose en retour, comme dans un bon

mariage» selon les termes du communiqué de presse.

Les développements en Autriche

Plusieurs chaînes commerciales ont commencé à commercialiser sous leur propre marque du beurre allemand qu'elles vendent jusqu'à 30 centimes moins cher que le meilleur marché des beurres autrichiens. Il est par ailleurs prouvé que pendant la grève, les grandes laiteries coopératives ont exporté vers l'Allemagne chaque litre de lait disponible dans le but d'entraver les effets de la grève; elles en ont maintenant la facture. IG-Milch (union des producteurs autrichiens) a commencé à réaliser un référendum parmi les producteurs laitiers d'Autriche pour qu'ils se prononcent sur une régulation souple du volume de production qui soit gérée par les producteurs eux-mêmes.

Croatie: 300 tracteurs devant le Ministère de l'Agriculture

L'union croate des producteurs laitiers, Hrvatski Savez Udruga Proizvodaca Mlijeka (HSUPM), a vu ses actions couronnées de succès. La plus importante a été la manifestation organisée devant le Ministère de l'Agriculture et qui a rassemblé près de 300 tracteurs venus de toutes les provinces de Croatie. A la suite de cette action, le Ministère a promulgué une loi obligeant les laiteries à payer un prix défini aux producteurs qui est aujourd'hui 17% plus élevé qu'en décembre 2007. Il est payé de 36 à 42 centimes d'euro par litre pour un lait de 3,7% de matières grasses et 3,2% de protéines qui respecte les critères de qualité de l'UE. Cette grande différence s'explique par le volume des livraisons; plus la livraison mensuelle de lait est importante, plus le prix est élevé. En l'occurrence une quantité minimum à livrer est définie (exemple 8'000 litres par mois) qui permet d'obtenir ce prix élevé.

BDM: priorité donnée à la politique

En Allemagne, le sommet laitier national de fin juin marque un tournant qui pourrait ouvrir la voie à un prix rémunérateur aux producteurs. Le Ministre de l'agriculture Seehofer se montre tout à fait disposé à répondre aux trois revendications de l'Union des producteurs laitiers allemands BDM. Il s'agit de la suppression des rééquilibrages qui se ferait dans un premier temps à l'échelle des laiteries puis à l'échelle nationale. Cette décision pourrait apporter à elle seule un décongestionnement des volumes de 3% vu que les excédents seraient supprimés

et qu'il serait possible de laisser les 2% de quotas supplémentaires dans la réserve nationale. L'alignement du facteur de conversion, autre revendication de BDM, devrait également se faire à court terme, cette mesure entraînant elle aussi une réduction des volumes. Il donnerait également suite à la demande d'instaurer un prélèvement qui financerait les mesures de régulation du marché, mais il faudra à cet effet une modification de la législation européenne. Pour mettre en place les bases nécessaires, un groupe de travail a été créé. Il se compose d'une part de représentants du Ministère fédéral et des Ministères des Länder, d'autre part de la BDM et du Bauernverband. Un entretien est prévu avec la Commissaire européenne Fischer-Boel. Dans le cadre des débats portant sur les augmentations annuelles des quotas qui étaient prévus, Seehofer et les représentants des Ministères de l'agriculture des Länder se sont entendus pour n'accepter que 1% d'augmentation annuelle de quotas et que si le marché peut les «supporter».

Vote pour réduire la production

Les producteurs laitiers de la deuxième plus grande laiterie allemande (Humana Milchunion eG) votent pour une réduction du volume de production. A une nette majorité de 58%, l'assemblée ordinaire des représentants s'est prononcée pour le dépôt d'une demande qui entraînera une réduction d'environ 1% des livraisons de lait. Cette demande a été soumise, à l'initiative des groupes locaux de BDM (Union des producteurs de lait allemands), par un tiers des représentants élus (comparables aux délégués des coopérateurs). Même si la direction de la laiterie coopérative Humana ne se sent pas liée par ce vote, celui-ci représente un signal important qui est envoyé à la politique allemande.

Création de la MIG, Union de défense des intérêts des producteurs laitiers de Belgique

En Belgique de l'Est, des producteurs laitiers ont créé l'association MIG qui sera à l'avenir la deuxième organisation belge membre de l'European Milk Board. La première action de cette jeune association est de réaliser un sondage auprès des producteurs laitiers qui porte sur le thème des quotas laitiers et sur la question d'une régulation souple des volumes de production. Différents entretiens sont prévus pour le mois de septembre avec d'une part des représentants de la politique nationale et régionale, d'autre part des représentants des laiteries Walhorn et MUH.

EMB et Rudi Berli

MARCHÉ DES CÉRÉALES

Les céréales, objet de spéculation...

Le marché des céréales a flambé en 2007/2008. Après de bonnes récoltes en 2008, les prix sont à la baisse. Mais d'où provient cette hausse massive? Est-ce que les marchés se sont affolés en raison d'une baisse de production, ou la raison est ailleurs? Tentative d'analyse.

Afin d'essayer de comprendre la crise alimentaire et les causes de la hausse des prix des céréales vécues jusqu'à ce printemps, rappelons les origines de cette crise. Elles sont de deux sortes.

Les premières sont issues d'une politique organisée sur le long terme tels que les programmes d'ajustement structurel - imposés aux pays du sud par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale - qui ont provoqué un désinvestissement massif dans le secteur agricole vivrier au profit des cultures de rente. Afin de combler le déficit en alimentation, ces pays se sont rendus largement dépendants des importations de denrées alimentaires arrivant à bas prix grâce à nos subventions à l'exportation. Sous nos latitudes, c'est essentiellement le désengagement de l'Etat de manière peu maîtrisée, la réduction des stocks et la libéralisation des marchés qui ont provoqué une grande déstabilisation des marchés.

Les deuxièmes sont arrivées plus récemment: les agrocarburants provoquant la concurrence pour la terre, la hausse du prix du pétrole renchérissant les intrants et les transports, les taxes à l'exportation. Mais ce que nous aimerions surtout thématiquer, c'est la spéculation sur les marchés agricoles. Car cette cause est loin d'être anecdotique.

Le cas des céréales

Depuis 1961, la production de céréales a triplé alors que la population n'a «que» doublé. Le manque de nourriture et la faim ne proviennent pas d'un problème de production, mais bien de répartition. La production mondiale de céréales, estimée à 2'108 millions de tonnes, a augmenté en 2007 de 4,7% (bien plus que la moyenne des dix dernières années se situant à 2%). Alors que la consommation n'a augmenté que de 1%. Quant à 2008, l'augmentation prévue est encore plus forte.

A cela s'ajoute que peu de céréales sont commercialisées sur le plan international. En 2007, seuls 12% de la production mondiale étaient exportés; soit le même pourcentage qu'au début du XX^{ème} siècle. Il s'agit donc d'une toute petite part sur laquelle les acteurs spéculent.

Prenons l'exemple du blé car c'est une production agricole largement répandue chez nous et qui illustre parfaitement le sujet.

La production de blé mondiale s'élevait à 600 millions de tonnes (Mt) en 2007 et la prévision de 2008 se situe autour des 660 Mt. L'Union européenne demeure le plus grand producteur de blé avec 120 Mt. Il en exporte environ 10

Mt. Quant aux Etats-Unis, malgré une production correspondant à la moitié de la production européenne (56 Mt), ils sont les plus gros exportateurs mondiaux puisqu'ils exportent 35 Mt soit environ 2/3 des exportations totales. Cette place de numéro 1 les amène à être les «faisceaux» de prix pour le blé, comme pour le maïs d'ailleurs. Ce prix est «fixé» à la bourse de Chicago.

Une spéculation qui crève le plafond

Les spéculateurs, qui sont à la recherche de marchés profitables ont investi le secteur des matières premières agricoles après avoir fui celui de l'immobilier. Les analystes leur ont promis un marché porteur en raison des tensions croissantes. Leurs «analyses»

Le but qui était de garantir à l'avance le prix d'achat ou de vente a disparu pour faire place à la spéculation. Les montants des investissements spéculatifs sur les marchés à terme des céréales sont passés de 5 milliards en 2000 à 175 milliards en 2007. Soit un montant multiplié par 31! Ces grands fonds investissent de l'argent non pour acheter ou vendre des matières premières, mais uniquement pour spéculer sur les variations des cours. Ce boursicotage à grande échelle a une influence directe sur le prix déterminé pour les transactions physiques de marchandises et influence la vie de milliards de personnes. Certains analystes estiment que les fonds d'investissements contrôlent entre 50 à 60% du blé négocié sur les marchés mondiaux...



étaient basées sur la concurrence pour le sol (carburants, industrie, logement, agriculture), la hausse de la demande de la classe moyenne asiatique, les changements climatiques et les stocks en baisse. Certains acteurs du marché sont allés jusqu'à bloquer des stocks existant pour s'assurer une hausse des cours.

Jusqu'il y a peu, les groupes d'acheteurs et de vendeurs étaient prédéfinis. C'étaient des agriculteurs et des propriétaires de centres collecteurs. Le système était relativement bien maîtrisé. Les traders négociaient par le biais des «marchés à terme». Ce type de contrat (apparu pour les céréales au XIX^{ème} siècle déjà) fixe à l'avance le prix, la qualité et la quantité à livrer pour une date donnée. Cette forme de transaction avait pour but, au départ, de protéger les paysans et les grossistes de conditions climatiques défavorables ou de fluctuations excessives de prix. Mais récemment, les spéculateurs ont investi le mécanisme.

Qui en profite...

Les chiffres de certains grands négociants de céréales sur le plan mondial sont éloquentes. Cargill a vu ses bénéfices augmenter de 36% entre 2006 et 2007, ADM de 67%, Nobel Group de 92%. Le prix du blé sur les marchés mondiaux a augmenté entre 2006 et 2007 de 136%... Est-ce que vous avez pu constater une telle augmentation sur vos exploitations?

De plus, nombre de ces entreprises fabriquent et commercialisent des intrants. Avec l'appel à produire plus, le prix des engrais a littéralement explosé! Pour exemple, Mosaic (USA) a augmenté le prix de la potasse de 40% en Asie du sud est et jusqu'à 230% en Chine... Ce qui lui a permis d'augmenter ses bénéfices de 141% entre 2006 et 2007. Belle affaire! En Suisse pour comparaison, l'engrais PK a triplé de prix.

Valentina Hemmeler Maïga

Brèves céréales suisses

Protection à la frontière:

Uniterre s'oppose à la baisse prévue de la protection à la frontière des céréales (- 4.-/dt) pour juillet 2009. Votre syndicat soutient la proposition de la Fédération suisse des producteurs de céréales qui jette ainsi «céréales 2015» à la corbeille. Nous avons écrit au comité de l'Union Suisse des Paysans pour que celui-ci apporte son plein soutien à la FSPC. C'est le minimum que nous pouvons attendre de la défense professionnelle. Les organisations qui représente (une part) des engraisseurs, que nous n'avons pas encore pu rencontrer, doivent se mettre au côté des producteurs de céréales (se sont souvent les mêmes d'ailleurs) plutôt que d'aller à l'encontre de ces derniers.

Importation du maïs:

A la veille de la récolte de maïs, la taxe à la frontière est à nouveau fixée bien trop bas. La FSPC et Uniterre ont écrit à l'OFAG pour que celui-ci révise de toute urgence à la hausse (pour le 15 septembre), la taxe à la frontière afin d'atteindre un prix fixé à la limite supérieure de la fourchette, soit 45.-/dt. Dans le cas contraire, la catastrophe de 2007, qui s'est soldée par l'importation massive de 62'000 tonnes de maïs en octobre, se répétera et provoquera une pression inacceptable sur les prix. En juin dernier, l'OFAG avait plaidé pour sa défense qu'il n'avait pas été informé au plus près de la situation. Voilà qui est chose faite. Nous espérons que la taxe sera réévaluée. Si tel n'était pas le cas, cela ne pourrait être perçu que comme une volonté délibérée de détruire le marché suisse.

Valentina Hemmeler Maïga

Visitez notre site internet

www.uniterre.ch

Toute l'info régulièrement sur nos activités céréales dans le dossier «grandes cultures et viande»

Déchetage de bois

ETA FRAGNIERE Sàrl
Entreprise de travaux agricoles
1695 Estavayer-le-Gibloux
079/410.99.85

Pressage de balles rondes maïs

Avec manteau plastique

AGRICULTURE CONTRACTUELLE DE PROXIMITÉ

La nouvelle fédération cogite autour d'un brunch

C'est le 20 juillet que s'est tenu le brunch-forum de la Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) qui a réuni environ 35 participant-e-s, représentant 14 initiatives d'agriculture contractuelle de proximité. Le brunch a eu lieu aux Jardins de Cocagne à Sézégny, aux confins du canton de Genève.

C'est par une belle météo, malgré un moment de pluie, et dans une ambiance festive renforcée par un étalage de mets et de plats appétissants que les participant-e-s ont été accueillis «sur les terres» de la plus ancienne initiative contractuelle. Une exposition présentait les diverses initiatives d'agriculture contractuelle de proximité (ACP) afin que les uns et les autres fassent connaissance. La journée fut studieuse: les objectifs étant de mieux se connaître, de discuter des questions qui se posent et d'envisager le(s) rôle(s) de la FRACP aujourd'hui et à l'avenir.

Après l'introduction de l'actuel président Claude Mudry, les participant-e-s ont abordé les questions et les enjeux qu'ils pensent prioritaires pour la FRACP.

permettra de présenter les initiatives et de diriger les demandes d'information vers les personnes concernées. Pour l'avenir, les participant-e-s soulignent également l'opportunité d'utiliser le réseau ACP pour organiser des conférences et des cours.

Valoriser le réseau de compétences

Le second point discuté est le renforcement des échanges internes au sein de la Fédération: échanges de pratiques, de conseils au démarrage, transfert de listes d'attente, d'approvisionnement en semences et plants, de commandes groupées de paniers en propylène tissé, etc. Concernant l'échange de pratiques, une journée d'échanges entre producteurs et une autre journée d'échanges «producteurs-consommateurs» pourraient

A ce propos, de nombreux et profonds soucis sur les évolutions en cours sont évoqués: diminution du foncier, problèmes d'installation, évolution des paiements directs, des accords bilatéraux, avenir des semences paysannes, etc.

En conclusion, le brunch-forum a été un succès par la richesse du débat et aussi par la convivialité du lieu, du repas et des participant-e-s. Le repas nous a permis de goûter aux nombreux produits et spécialités des initiatives ACP. Les participant-e-s ont aussi apporté la saveur de leurs expériences, laissant à chacun la soif d'aller plus loin. Les premières avancées seront présentées lors de la prochaine rencontre de la Fédération qui aura lieu fin septembre à Lausanne.

Olivier Roque et Natacha Porcher



Des posters présentant chaque initiative d'agriculture contractuelle de proximité.



Le buffet des produits.



Le temps du brunch est arrivé.

Selon les participant-e-s, la Fédération doit permettre aux agriculteurs et aux consommateurs de se positionner et de défendre un point de vue sur ces sujets cruciaux, en lien avec Uniterre et l'Union Suisse des Paysans. Un point de référence de la FRACP pour son positionnement est le contenu de sa Charte. Il s'agit d'ailleurs, pour beaucoup de participant-e-s, de promouvoir la Charte en interne pour rendre les initiatives ACP toujours plus cohérentes entre elles; par exemple en matière de prix des paniers, de salaires agricoles, etc.

Agriculture contractuelle de proximité

A ce jour, plus de 4'700 familles romandes ont signé un contrat avec des paysan-ne-s.

Il y'a plus de vingt initiatives d'agriculture contractuelle de proximité en Suisse romande.

Tout le dossier sur:
www.uniterre.ch

Se faire connaître

La FRACP a tout d'abord comme but de promouvoir, sur le plan inter-cantonal, la relation directe entre les producteurs et les consommateurs. Il s'agit de mettre en avant la «relation directe», et non seulement la «vente directe» car la relation porte autant sur l'échange d'idées, que sur l'information, le travail, etc. A ce propos, Claude Mudry rappelle l'objectif 2008 de la FRACP qui est la mise en place d'un site internet et la réalisation d'un film sur l'agriculture contractuelle de proximité. Parallèlement, un travail d'inventaire des initiatives et de leurs pratiques de production et de distribution est en cours d'approfondissement, suite au premier recensement fait par Uniterre. Tout cela

être organisées. Pour cette dernière, une proposition est faite de présenter le débat en cours sur l'avenir des semences paysannes suite à la rencontre qui aura lieu en Italie du 10 au 12 octobre 2008 (www.semirurali.net) à laquelle certains vont participer. Une autre est de s'associer à la fête des Marchés paysans en juin 2009. Par ailleurs, une discussion sur les véhicules de livraison à gaz ou électrique est souhaitée. Enfin, il faudra étudier la mise en place d'un outil de financement des installations ACP, en lien avec la Banque Alternative (www.bas-info.ch/).

Se positionner

Le dernier point traité est le rôle de la Fédération dans les revendications liées à la politique agricole.



A l'abri des quelques gouttes de pluie, discussion constructive sur l'ACP.

INTERNATIONAL

La Via Campesina, c'est quoi en fait?

Uniterre est l'objet d'un regain d'intérêt. Depuis 1 an, le nombre de membres reprend la pente ascendante ce qui est très réjouissant. Pour plusieurs d'entre vous, un certain nombre de sujets qui sont traités dans ce journal et qui font partie des activités quotidiennes de votre syndicat vous sont peu ou pas connus. Il s'agit notamment du rayonnement international d'Uniterre. A un mois de la V^{ème} conférence internationale de La Via Campesina, qui aura lieu à la mi-octobre et à laquelle deux délégués d'Uniterre seront présents, prenons l'occasion de rappeler ce qu'est «La Via Campesina» et quelles sont les valeurs qu'elle véhicule.

Partons d'Uniterre, votre syndicat paysan né dans les années 50. La base de ses 2'000 membres est essentiellement située en Suisse romande. Depuis toujours, Uniterre a encouragé une agriculture responsable qui, tout en permettant aux familles paysannes et à leurs employés de tirer un revenu correct de leurs emplois, réponde également aux attentes et besoins de la population.

Mais les orientations prises en terme de politique agricole nationale et internationale vont à l'encontre de l'agriculture que nous souhaitons. Nous savons depuis longtemps que tout seuls nous ne pouvons réorienter la tendance; il a donc fallu chercher des alliances.

Intérêts communs

Uniterre n'est bien sûr pas la seule organisation traversée par ces idées. Au milieu des années 80, Uniterre décide donc de participer à la création d'une Coordination Paysanne Européenne (CPE) qui regroupe alors une vingtaine d'organisations du continent européen.

En terme de membres la CPE comptait entre 40'000 et 50'000 membres jusqu'en juin 2008. A cette date, l'organisation s'est élargie et réunit aujourd'hui 25 organisations sous le nom de «**Coordination Européenne Via Campesina**» et représente entre 120'000 et 150'000 familles paysannes.

Parallèlement, en Amérique Latine et du Nord, en Asie, en Afrique comme

organisations paysannes réagissent donc en conséquence.

Naissance de La Via Campesina

C'est dans ce contexte qu'en 1993, une quarantaine de délégués de différents continents se retrouvent en Belgique, à Mons, et décident de fonder officiellement La Via Campesina en tant que mouvement mondial de paysans.

A ce jour, 150 organisations dans plus de 50 pays sont membres de La Via Campesina; ce qui représente plusieurs millions de familles paysannes.

La Via Campesina se construit autour d'objectifs communs tels que le rejet d'un modèle néolibéral de développement rural. Elle cherche à renforcer la voix des paysans. Elle veut provoquer un changement dans les politiques, mais aussi dans le monde rural afin d'améliorer les conditions de vie des familles paysannes, des familles sans terre et des travailleurs agricoles. La Via Campesina promeut une agriculture paysanne pratiquée de manière durable à l'aide des ressources locales et essentiellement orientée vers les besoins des consommateurs locaux. Elle encourage des chaînes d'approvisionnement décentralisées pour proposer des alternatives à l'agro-industrie. Elle est l'initiatrice du concept de la souveraineté alimentaire (voir page suivante) qui chapeaute l'ensemble des idées véhiculées.

Unité dans la diversité

La force de La Via Campesina est d'avoir réussi à définir des objectifs et des actions communes. Elle a ainsi brisé l'idée que paysans du sud et du nord sont en concurrence. Par une lutte commune pour une agriculture qui réponde aux véritables besoins des populations locales, elle démontre que ce ne sont pas les paysans mais les modèles de production ou les systèmes économiques qui peuvent s'opposer. La Via Campesina casse donc des schémas qui ont fait beaucoup de tord au monde paysan. Nous sommes 3% en Suisse mais 50% sur le plan mondial! Une belle force.

La structure de la Via Campesina

La *conférence internationale* est l'organe suprême de décision. Elle reçoit les rapports des régions, définit les positions politiques, les stratégies et les plans d'action, fixe les statuts et

le règlement intérieur, valide le choix des délégués par région qui forment le comité.

Les 8 «*Régions*» (Europe, Amérique du nord, Amérique centrale, Caraïbes, Amérique du sud, Asie du Sud, Asie du sud-est et Asie de l'Est, Afrique) sont un maillon clé du mouvement. C'est à ce niveau que les plans d'actions et les campagnes se développent, que les décisions de la conférence sont appliquées et que les attentes des organisations sont prises en compte pour être relayées sur le plan mondial. Dans chaque région, il existe un bureau de liaison qui facilite l'échange d'information et la collaboration entre les différents niveaux géographiques.

Le *comité international de coordination* est formé par deux délégués paysans provenant de chaque région. Pour l'Europe et jusqu'en octobre 2008 c'est Paul Nicholson-Pays Basque et Ingeborg Tangeraas-Norvège. Ils seront remplacés par **Josie Riffaud, France** et **Javier Sanchéz, Espagne**.

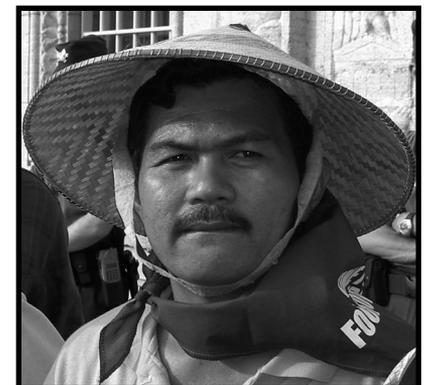
Le comité est chargé de mettre en pratique les décisions de la conférence,

de travail. Les délégués de ce comité sont les seuls à avoir un mandat permanent pour parler au nom de La Via Campesina sauf en cas de délégation à d'autres leaders paysans pour des événements spécifiques.

Le comité est appuyé administrativement par le *Secrétariat Opératif International*. Celui-ci apporte son soutien à la coordination des activités, aux commissions de travail et aux campagnes thématiques. Il fait circuler l'information et tient à jour le site internet. Il se charge également de la recherche de fonds. Le Secrétariat est hébergé par une organisation membre pendant 4 à 8 ans. Il est actuellement situé à Djakarta en Indonésie.

Un membre du Comité est désigné comme *Coordinateur international* et est responsable du secrétariat international. C'est le rôle d'**Henry Saragih**, de la Fédération des Paysans Indonésiens.

Les 8 *commissions de travail* sont composées de deux délégués par ré-



gion et ont pour tâche d'approfondir un certain nombre de thématiques, de former les membres, de suivre l'actualité et de l'analyser, de proposer des plans d'actions spécifiques et de développer des campagnes d'information (sauvegarde des semences, politique agricole, réforme agraire...). Actuellement il existe huit commissions: Souveraineté alimentaire et Commerce, Droits Humains, Réforme Agraire, Biodiversité et Ressources génétiques, Agriculture paysanne durable, Migration et travail salarié, Femmes, Jeunes.

Valentina Hemmeler Maïga

ailleurs, les organisations paysannes se regroupent.

Ceci découle notamment du fait que les années 80-90 sont, sur le plan économique et international, un moment clé où la globalisation des marchés prend une ampleur sans précédent. Les

il coordonne le travail entre les régions, stimule les activités, organise la communication, développe les positions et réactions à l'actualité, consolide les contacts extérieurs à La Via Campesina (presse, organisations alliées, etc.). Il est chargé d'encourager les liens avec d'autres secteurs de la société. Enfin il coordonne les activités des commissions

En savoir plus...

www.viacampesina.org
www.eurovia.org
www.uniterre.ch

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE: UN DROIT POUR TOUS!

Il n'y a pas 1'000 définitions pour la souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est un terme très en vogue dans la situation de crise alimentaire que nous vivons... Chacun y va de son petit refrain et cela provoque plus de confusions que d'éclaircissements. Paradoxalement, il faut saisir cette opportunité: celle d'un intérêt certain pour ce concept. Reste donc à le préciser et à remettre les points sur les «i».

La souveraineté alimentaire est un concept qui a été défini par La Via Campesina et qui est apparu pour la première fois lors du sommet de la FAO à Rome en 1996. Il a été élaboré par des organisations paysannes du nord et du sud. Il n'est donc pas réservé au seul hémisphère sud. Il est applicable partout. D'ailleurs, c'est seulement lorsque nos politiques agricoles respectives épouseront ce concept que l'on peut s'attendre à des changements d'importance dans le commerce international.

organisations ou mouvements aient des idées d'alternatives agricoles à ce que nous vivons aujourd'hui et c'est heureux. Mais leur campagne s'appellera alors autrement comme «pour plus de sécurité alimentaire», «pour la promotion de l'agriculture indigène» ou autres. Il n'y a pas à mettre d'étiquette «altermondialiste» au projet d'initiative populaire d'Uniterre. Ou alors il faudrait en faire autant pour tous les projets en élaboration. Car à partir du moment où l'on considère que le recours à des protections à la frontière est un droit (ce que tous ont proposé), on va en direction d'une «alterpolitique». A bon entendeur...

Deuxième travers rencontré régulièrement: la souveraineté alimentaire, comme définie par La Via Campesina, serait bonne pour le sud mais trop extrême

fait que la pratique agricole actuelle fait que la plupart des agriculteurs achètent chaque année leurs semences. Soit, mais si à l'avenir vous souhaitez à nouveau produire, multiplier, échanger entre producteurs ou commercialiser vos propres semences, pensez-vous qu'il est encore possible de le faire? Les traités internationaux que nous signons au fur et à mesure nous éloignent de ce droit ancestral pour laisser le plein pouvoir à l'industrie qui se réjouit d'ajouter ainsi à son escarcelle, en plus des engrais, des produits phytos et des récoltes, les semences.

En conclusion, nous serions curieux de savoir ce qui, dans la définition encadrée, va à l'encontre des intérêts des paysans suisses. De notre point de vue, il n'y a pas de risques mais que des avantages.

sont actuellement discriminatoires tels que les UMOs. Uniterre aimerait également donner un avenir à notre production agricole en encourageant l'installation des jeunes alors que tout est actuellement fait pour les décourager. Autre point clé du concept est celui du droit de se protéger des importations à trop bas prix. Nous estimons qu'il est nécessaire de garantir ce droit dans la Constitution.

Démarches entreprises

A ce jour, il existe différentes voies pour faire avancer la notion de souveraineté alimentaire dans la législation. Sous réserve du contenu, ces voies nous paraissent complémentaires. Celle de l'Union Suisse des Paysans qui serait d'utiliser l'outil de l'initiative parlementaire est intéressante. Elle n'englobera sûrement pas l'ensemble des attentes d'Uniterre, mais pour autant que le contenu ne soit pas en contradiction avec le notre, ce projet est à saluer. Il correspond d'ailleurs au fonctionnement de l'USP, plus habituée des arcades du Palais fédéral qu'Uniterre. Nous avons pour notre part plus souvent travaillé sur des visions sur le long terme et nous sommes impliqués sur la promotion de la souveraineté alimentaire depuis 12 ans. Nous ne sommes pas tenus à un calendrier urgent. Une initiative populaire qui nous amènerait à la rencontre de la population correspond bien à notre manière de procéder. Pour l'instant les signaux que nous recevons dans le cadre de nos contacts réguliers pour présenter notre projet d'initiative sont plutôt positifs. Ils le sont d'autant plus lorsque nous nous trouvons en discussion avec la «base» des organisations ou des partis. Et c'est cette base qui sera en mesure de faire bouger l'appareil des comités plus prudents sur le sujet. En tous les cas, tout nous indique qu'il faut aller de l'avant, quitte à prendre un peu de temps pour convaincre; ces discussions sont excellentes pour promouvoir nos visions.

Sachons profiter des démarches des uns et des autres et essayons de les rendre ainsi complémentaires.

Valentina Hemmeler Maïga



Pour la Suisse aussi

pour le nord. Donnons trois exemples qui démontrent le contraire.

L'accès à la terre est souvent cité comme quelque chose d'acquis en Suisse. Nous sommes surpris que personne ne réagisse à cette affirmation. De notre point de vue, si un jeune paysan ne peut s'installer car la terre est trop chère ou qu'un autre risque d'être expulsé de ses terres en raison de projets immobiliers, l'accès n'est pas garanti. Par ailleurs, la valeur de rendement n'est pas applicable pour tous et les locations demeurent élevées.

Quant aux crédits, ils seraient à la portée de tous. Pourtant le système du calcul des Unités de Main d'Oeuvre Standard (UMOS), utilisé pour déterminer ou non l'accès au crédit, pré-hérite directement les exploitations diversifiées dont le travail n'est pas forcément principalement investi dans la production mais se répartit aussi dans la transformation et la commercialisation.

Enfin, les semences seraient le dernier des soucis des paysans suisses. Si c'est le cas, c'est bien dommage. Ce peu d'intérêt est vraisemblablement lié au

Intégrer la souveraineté alimentaire dans notre Constitution serait un atout. Comme l'a souhaité l'assemblée générale d'Uniterre, le texte d'initiative devrait être adapté à nos réalités tout en restant aussi proche que possible de la définition de La Via Campesina.

Ce qui nous importe c'est de permettre une production agricole indigène par la présence de nombreuses personnes dans le secteur agricole et que celles-ci gagnent correctement leur vie. D'où notre volonté d'une part d'intégrer les notions de filières interprofessionnelles efficaces qui gèrent les quantités et fixent d'un commun accord des prix rémunérateurs. D'autre part, de garantir des conditions de travail harmonisées sur le plan suisse pour les travailleurs agricoles. Pour produire, l'outil de travail peut avoir plusieurs visages et nous souhaiterions ainsi que différentes formes juridiques d'exploitations soient reconnues et que les crédits étatiques soient accessibles aux exploitants sur la base de la viabilité de leurs projets et non seulement sur des critères qui

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT d'une population, d'une région ou d'un pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers.

La souveraineté alimentaire inclut:

- La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan(ne)s et des sans-terres, à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM pour le libre accès aux semences et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.

- Le droit des paysan(ne)s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit.

- Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.

- Des prix agricoles liés aux coûts de production. C'est possible à condition que les Etats ou les Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, et s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.

- La participation des populations aux choix des politiques agricoles.

- La reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

La définition encadrée est celle qui est d'ailleurs reconnue par le rapport publié ce printemps par 400 experts mandatés par l'ONU. Il est donc faux de chercher à opposer différentes définitions. Il se peut que d'autres

Initiative sur la souveraineté alimentaire

Le projet de texte actuel se trouve sur le site d'Uniterre dans le dossier «politique agricole».

Quel marché pour la culture maraîchère en Suisse?

Si l'on se place dans la perspective de Mme Leuthard et d'un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'Union Européenne, les pertes pour la production maraîchère suisse sont évaluées à 50% du revenu. Par conséquent, plus de 60% des entreprises maraîchères cesseraient la production.

Aujourd'hui, la culture maraîchère représente environ 1'800 producteurs qui fournissent un peu plus que 50% des quantités globales de légumes consommés en Suisse. En terme d'emplois, le secteur représente entre 20'000 emplois directs et 50'000 emplois indirects. Etant donné que la main d'œuvre reste un facteur important pour la production et que son coût est au moins deux fois plus élevé en Suisse que dans l'UE, il est impossible d'être concurrentiel sur ce plan. A moins de laminer les salaires des ouvriers agricoles... est-ce l'ambition du Conseil Fédéral?

Par ailleurs, les coûts de production sont aussi influencés par l'aménagement du territoire, le droit foncier rural, l'énergie ainsi que la logistique. Les conditions entre l'UE et la Suisse diffèrent également fortement sur ces aspects. De plus, contrairement à la politique suisse, le secteur maraîcher européen bénéficie d'une politique d'investissements et de contributions de soutien aux différents échelons de la production, de la transformation et de la commercialisation.

A l'attention des promoteurs d'une «stratégie de qualité» dans le but de conquérir le vaste marché européen, ou encore de maintenir le pré carré suisse, il faut rappeler que les légumes frais sont des produits de première nécessité pour lesquels les acheteurs s'orientent essentiellement en fonction du prix. La disposition des consommateurs à payer un prix plus élevé pour la provenance «suisse» est très limitée et ne permettrait en aucun cas de compenser la perte de marché et de compenser les désavantages liés aux conditions cadres qui déterminent nos coûts de production.

Du côté du marché, la tendance est également à «l'évolution structurelle»; autrement dit à la concentration. La nouvelle stratégie organisationnelle Nemifri («Nouvelle fraîcheur Migros») - qui a pour ambition de réduire fortement le nombre de fournisseurs Migros - est entrée en vigueur au 1^{er} août 2008.

Cette concentration concerne aussi bien le marché extérieur que le marché suisse. Pour les légumes de garde, les entreprises «Steffen Ris» et la «Fenaco» ont été retenues comme fournisseurs. Les producteurs qui pouvaient vendre auparavant directement à la Migros, feront face à une pression accrue sur les prix pratiquée par les intermédiaires choisis par la Migros.

Mais la concentration ne s'arrête pas là. L'absorption de Carrefour et Denner accentue encore cette réalité. Ainsi, MIGROS et COOP dominent la distribution avec 80,3% de parts de marché. La grande distribution a les moyens de faire jouer sa puissance d'achat à travers une véritable politique d'intimidation et de chantage.

Quant au label de proximité de la Migros «de la région, pour la région» il se solde par des pertes de parts de marché pour les bassins de production suisses (Valais, Vaud, Genève et Tessin). C'est un véritable marché de dupes: tout en occupant les esprits avec la production de proximité, les étalages sont de plus en plus approvisionnés par des importations.

Va-t-on dès lors se diriger vers la création d'un «pool maraîcher», géré par les producteurs, comme dans le secteur laitier? Pourra-t-on imposer un prix rémunérateur minimum pour une quantité définie à l'avance?

Les balances commerciales et les habitudes de consommation

La Suisse exporte moins de 1% de sa production maraîchère. En 2007, pour ce qui est des importations, les principaux fournisseurs de la Suisse étaient, en valeur: la France (22%), l'Italie (20,6%), l'Espagne (15,8%) et les Pays-Bas (12,5%).

En 2006, la consommation moyenne de légumes par habitant (hors pommes de terre) s'est élevée à 72 kg, dont 39,53 kg seulement de production indigène et 32,46 kg de produits importés. Les consommateurs suisses sont particulièrement friands de tomates et de carottes, dont ils consomment près de 10 kg, respectivement 8 kilos par an; soit plus du double des autres légumes.

Les prix des légumes ont grimpé de 30% en 3 ans!

Avec 2,1%, le secteur des fruits et légumes arrive en 2^{ème} position dans le budget de l'alimentation des ménages suisses - évalué à 11% du revenu disponible à ce jour - immédiatement après la viande avec 2,4%.

Selon un sondage réalisé en mars 2006 auprès des consommateurs helvétiques, les principaux critères de qualité pour les fruits et légumes seraient par ordre décroissant: la fraîcheur (pour 100% des sondés), le goût (99%), l'aspect (81%), la provenance (71%) et la traçabilité (64%). Si pour certains fruits et légumes, l'importation est libéralisée (aulx, échalotes, asperges blanches, courges, bananes, agrumes, melons...), la majorité des produits est soumise à un contingent et l'importateur doit détenir un permis d'importation. Le marché est administré selon le système des deux phases.

Les revendications des organisations de défense professionnelle

Les organisations maraîchères considèrent que les mesures d'accompagnement sont un piège. Il serait nécessaire de redéfinir tout le cadre législatif concernant le secteur dans le cadre d'une réforme de la politique agricole (politique d'aide aux investissements, compensation du coût élevé de la main d'œuvre, changement des critères d'attribution des paiements directs, etc.) plutôt que de négocier des mesures dont la durée est incertaine. Ainsi l'Union Maraîchère Suisse se rallie à la position de l'Union Suisse des Paysans qui demande une remise en cause de la politique du Conseil fédéral en matière de négociations commerciales. La proposition mise en avant consiste à appliquer la clause évolutive prévue dans le cadre des Bilatérales II et de négocier une exception pour les fruits et légumes.

Pour Uniterre, il est important de défendre la production de légumes, et de maintenir voire d'étendre la capacité de production dans le cadre du droit à la souveraineté alimentaire. C'est dans ce sens qu'il faut orienter la politique agricole. Nous espérons que les organisations maraîchères pourront intégrer ce concept dans la défense de

la production. Ceci dans l'intérêt des producteurs comme de l'ensemble de la société.

Une initiative de l'Union Maraîchère de Genève: Le Marché Blavignac

Depuis un peu plus d'un an, l'Union Maraîchère de Genève (UMG) vend le 2^{ème} choix refusé par les commerces dans ses locaux de la rue Blavignac. Ce marché est ouvert du mardi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h à 17h et attire une clientèle nombreuse.

On y trouve les légumes de saison de 2^{ème} choix ne répondant pas aux critères de calibrage, ou encore des lots refusés par la grande distribution. Afin de valoriser cette production, l'UMG a pris l'initiative d'offrir à moindre prix ces produits encore tout à fait consommables, même s'ils sont moins parfaits. Contrairement au marché de détail, les produits sont vendus en unité plus grande. «Par rapport aux prix de base du 1^{er} choix, ils sont ici 30 à 50% moins chers», indique Aurélien Picaud, adjoint de la direction à l'UMG.

Pour les producteurs c'est une deuxième source de revenu. Ainsi, ils sont payés 50% du prix normal des légumes. Les horaires d'ouverture pourront fluctuer en fonction des saisons selon l'offre et la demande. Selon M. Blondin, directeur de l'UMG, il est encore trop tôt pour tirer un bilan de l'expérience. Quant au label «Genève Région Terre Avenir», il le voit comme un gage pour garder l'accès aux étals de la grande distribution. Ce label n'a pour l'instant pas permis d'arriver à une meilleure valorisation en terme de prix payé aux producteurs.

Rudi Berli

InterLOCK
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA - CP 48 - 1627 VAULRUZ

☎ **026 913 79 84**

✉ **swiss@animat.ca www.animat.ca**